

RÉSOLUTION N° 49
COMITÉ ASSIGNÉ : SANTÉ ET SÉCURITÉ
OBJET : OUVERTURE D'UN CENTRE DE SANTÉ
COMPORTEMENTALE EN CALIFORNIE

1 ATTENDU QUE, dans l'exercice de leurs fonctions,
2 les pompiers sont confrontés à un éventail d'horreurs
3 que peu de personnes peuvent imaginer, et que l'impact
immédiat et
4 cumulatif de ces expériences peut entraîner des
5 troubles de stress post-traumatique ainsi que des
6 répercussions malsaines ou dangereuses comme les problèmes

7 conjugaux,
8 la toxicomanie et le suicide; et
9 ATTENDU QU'en 2017, l'Association internationale
10 des pompiers a ouvert le tout premier
11 centre pour le traitement de la santé comportementale destiné
spécifiquement
12 aux pompiers, c'est-à-dire le Centre d'excellence pour
13 le traitement et la guérison de la santé comportementale de
l'AIP; et

14 ATTENDU QUE le Centre d'excellence de l'AIP
15 offre un traitement clinique ciblé et personnalisé
16 ainsi qu'un soutien par les pairs adaptés aux besoins spécifiques
des premiers
17 intervenants et effectué dans un environnement familier de
18 caserne
19 de pompiers; et

20 ATTENDU QUE la portée et l'ampleur des incidents
21 auxquels sont confrontés les pompiers de la Californie, ainsi que
la grande
22 taille du service d'incendie de la Californie, révèlent la
23 nécessité impérieuse de ces types de services dans notre
24 État; et

25 ATTENDU QUE la Californie, grâce à l'énergie
26 et à l'innovation de ses sections locales ainsi qu'à la
27 campagne novatrice de partenariat syndical-patronal
28 lancée par les Pompiers professionnels de la Californie (CPF)
par l'intermédiaire du
29 Groupe de travail sur la santé comportementale du service
d'incendie,

30 est reconnue comme une chef de file nationale en remédiant
aux
31 problèmes de santé comportementale des pompiers; et

32 ATTENDU QUE les CPF tentent activement de mobiliser
les
33 principaux fournisseurs de soins de santé en Californie afin de
les inciter
34 à couvrir les soins que reçoivent les membres des CPF au
35 Centre d'excellence de l'AIP; et

36 ATTENDU QUE l'emplacement du Centre d'excellence de
l'AIP
37 au Maryland représente une importante
38 barrière géographique et un déplacement considérable pour les
pompiers
39 de la Californie et les autres pompiers de l'Ouest des États-Unis
qui ont besoin de ces services;

38 QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT
39 RÉSOLU que l'AIP ouvre un Centre
40 pour le traitement et la guérison de la santé comportementale
dans
41 l'État de la Californie; et QU'IL SOIT ÉGALEMENT
42 RÉSOLU qu'un tel Centre de santé comportementale en
Californie
43 dispose de ressources cliniques et de soutien
44 qui sont, au minimum, équivalentes à celles
45 fournies au Centre d'excellence pour
46 le traitement et la guérison de la santé comportementale
47 du Maryland.

Présentée par : Pompiers professionnels de la Californie, A-5

Estimation des coûts : 314 cents (3,14 \$)

RECOMMANDATION DU COMITÉ :

DÉCISION DU CONGRÈS :